École alsacienne

Le projet Charcot de l'École alsacienne - 2021

L'ouverture sociale à l'École alsacienne

Favoriser la diversité sociale fait partie des axes de développement de l'École alsacienne.

Grâce aux contributions versées par les parents d'élèves qui le souhaitent et à notre campagne de mécénat annuel, **10 % des élèves de l'établissement bénéficient d'une scolarité aidée en 2020/2021** et l'École alsacienne se donne pour objectif d'approcher 20% en 2025.

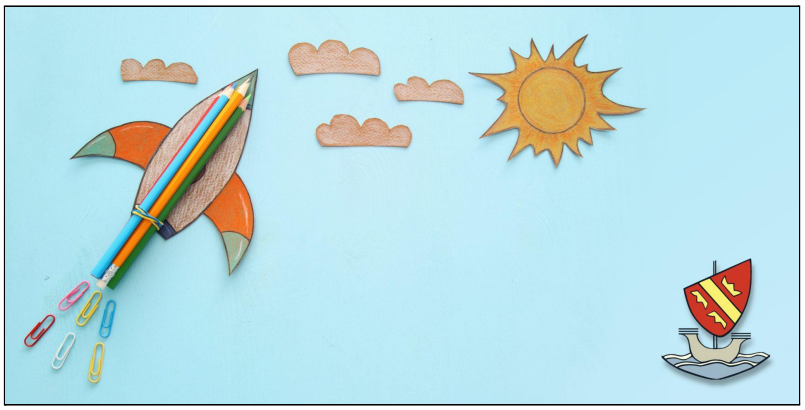

Historique du projet Charcot

Depuis septembre 2011, l'École alsacienne a noué plusieurs **partenariats** avec des établissements scolaires aux profils très différents du sien. Cette volonté de créer des liens entre élèves et professeurs d'horizons différents participe pleinement de l'un des axes essentiels de notre projet d'établissement : l'**ouverture sur le monde et sur les autres**.

Ainsi, en **2011**, l'École alsacienne crée un partenariat avec le collège Pierre de Ronsard de Tremblay-en-France, établissement REP (réseaux d'éducation prioritaire) de l'académie de Créteil. Ce partenariat est fondé sur des **rencontres pédagogiques, éducatives et culturelles** entre les élèves de deux collèges : défi en mathématiques, rencontres sportives, visites culturelles communes, etc.

Cette expérience conduit, en **2014**, à la création de **bourses de scolarité complètes,** proposées aux élèves du collège Ronsard qui souhaitent poursuivre leur scolarité de lycéens à l'École alsacienne.

L'ensemble du projet est nommé **« projet Charcot »** en hommage à l'explorateur et médecin Jean-Baptiste Charcot (1867-1936) qui fut élève à l'École alsacienne et qui baptisa ses bateaux d'un nom évocateur : les *Pourquoi-Pas ?*

.

Des établissements partenaires

Le collège Pierre de Ronsard de Tremblay-en-France

Le partenariat entre le collège Pierre de Ronsard de Tremblay-en-France et l'École alsacienne est établi en 2011.

Il débute par la mise en place d'un projet interculturel qui fait le lien avec un troisième établissement, le collège de M'Bodiène au Sénégal. Deux classes de 4e, l'une du collège Ronsard, l'autre de l'École alsacienne, iront d'ailleurs à M'Bodiène pour rencontrer les camarades avec lesquels ils échangeaient[1].

Par la suite, le partenariat a consisté à créer des liens entre deux classes de 6e. Des activités communes sont organisées tout au long de l'année : rencontres sportives, défi en mathématiques, sorties culturelles, etc.

De plus, chaque année, quatre ou cinq élèves de 3e du collège Ronsard de Tremblay intègrent l'École alsacienne et bénéficient, sous conditions de ressources, d'une scolarité totalement gratuite au lycée (y compris la demi-pension, les voyages scolaires, un atelier périscolaire et l'étude). En 2020/2021, douze anciens élèves du collège Ronsard de Tremblay sont scolarisés à l'École alsacienne.

[1] Depuis, nous avons mis en place un voyage annuel de solidarité sur le niveau 2e, en partenariat avec deux établissements scolaires sénégalais.

Le Collège Pierre de Ronsard de L'Haÿ-les-Roses

En juin 2020, un nouveau partenariat est noué avec le collège Ronsard de l'Haÿ-les-Roses.

En 2021, l'École alsacienne crée un atelier d'éloquence, inspiré par celui du collège Ronsard, afin de permettre d'organiser des rencontres (qui seront malheureusement uniquement virtuelles en raison des contraintes sanitaires) entre les deux établissements.

Dès la fin d'année scolaire 2020, deux élèves du collège Ronsard ont été acceptés à l'École alsacienne à l'entrée en seconde.

De futurs partenariats

Ce dispositif a vocation à s'étendre à d'autres établissements scolaires, notamment à travers des partenariats avec une ou plusieurs écoles primaires du 14e arrondissement, autour de projets musicaux.

Le projet Charcot : procédure de recrutement

Les élèves des établissements partenaires bénéficient d'une procédure de recrutement spécifique ; si les revenus de leurs parents le permettent, ils peuvent également bénéficier d'une bourse complète de scolarité (voir la définition de cette bourse ci-après).

Procédure de recrutement

Déroulement de la sélection

- L'établissement d'origine présente le projet Charcot aux élèves et parents d'élèves de troisième.
- Les élèves qui désirent postuler remplissent un dossier de candidature dans lequel figurent une lettre de motivation, écrite par l'élève, et l'avis du professeur principal (début mai 2021).
- Une rencontre est organisée entre les professeurs principaux des élèves qui postulent et des représentants de la commission Charcot de l'École alsacienne. Une première sélection est effectuée à partir des informations fournies (mi-mai 2021)
- Les élèves pré-sélectionnés et leurs parents sont invités à rencontrer les membres de la commission Charcot, à l'École alsacienne (juin 2021).
- Les réponses définitives sont adressées aux familles.

Nombre de bourses proposées

Pour l'ensemble des établissements partenaires, l'École alsacienne peut retenir chaque année 7 candidatures pour l'entrée en 2e.

Critères de sélection

- motivation : la motivation de l'élève est essentielle. Les élèves doivent notamment avoir conscience de la difficulté supplémentaire engendrée par la durée des trajets entre le domicile et l'établissement scolaire.
- résultats scolaires : l'École alsacienne attend un bon niveau scolaire général et privilégie l'homogénéité des résultats.
- critère social : les élèves qui peuvent bénéficier d'une bourse sont prioritaires

Critères d'obtention de la bourse complète de scolarité

Afin de bénéficier d'une bourse complète, les revenus de la famille de l'élève candidat ne doivent pas dépasser le barème établi par l'École alsacienne qui est réévalué chaque année et qui prend en compte la situation familiale. En 2021, nous pouvons attribuer une bourse complète aux familles dont les revenus annuels sont inférieurs à 40 000 € par an ; mais nous étudions chaque demande et pouvons prendre en compte la situation particulière de chaque famille.

Un élève dont la candidature est retenue mais qui n'entre pas dans les critères des bourses complètes peut se voir proposer une admission avec une bourse simple, prenant en charge tout ou partie des frais de scolarité, ou bien encore une admission sans bourse (voir Tarifs et bourses).

Prise en charge financière

Les bourses complètes couvrent les frais suivants :

- Les droits de scolarité en totalité,
- Les débours en totalité (les débours couvrent l'assurance, le service médical, le droit de bibliothèque, les frais pour les manuels scolaires, la photos d'identité, les fournitures diverses, les transport d'élèves, ainsi que l'ouverture de l'École sur le créneau 17h/19h)
- Les cotisations APEEA (Association des parents d'élèves de l'École alsacienne) en totalité,
- Les voyages de classes et/ou de niveau obligatoires en totalité, dont les visites sur place le cas échéant,
- Les frais de demi-pension avec application du quotient familial établi par la Région Ile de France pour l'année scolaire en référence,
- Les sorties culturelles en totalité,
- Les achats de manuels et des ouvrages de lecture en totalité,
- Un atelier périscolaire en totalité (le suivi atelier périscolaire n'est pas obligatoire)
- Les études encadrées au lycée (ces études ne sont pas obligatoires)

Toutes les autres dépenses demeurent à la charge des familles, il en va ainsi de l'achat des tee-shirts de sport de l'École et des frais de transport notamment.

Coordonnées

École alsacienne
établissement privé laïque sous contrat d'association avec l'État
école primaire, collège, lycée de 1800 élèves

109 rue Notre-Dame-des-Champs
75006 Paris
RER B - Port Royal

www.ecole-alsacienne.org

Collège Pierre de Ronsard
établissement public
en Réseau d'éducation prioritaire (REP)
collège de 800 élèves

74 Rue Pierre de Ronsard
93290 Tremblay-en-France
RER B - Vert-Galant

www.collegeronsard-tremblayenfrance.fr

Collège Pierre de Ronsard
établissement public
collège

22 Avenue Flouquet,
94240 L'Haÿ-les-Roses

www.college-ronsard.net